

AVIS
Oscar McDonnell, Directeur
LE NUMERO: 1 CENT

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$4.00
" au dehors de la ville.....3.00
EDITION HEBDOMADAIRE
0/11 an.....\$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONNELL
OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
115 rue St Patrick
416 et 418 Wellington

DERNIERE TELEGRAMME

Londres, 2.—Les républicains n'ont pas encore choisi le candidat qu'ils veulent opposer au général Boulanger, à Paris. Ils songent actuellement à proposer la candidature au sénateur Schuler dont la bonne réputation garantirait l'appui des républicains de toutes nuances. Mais M. Schuler n'est pas disposé à entrer en lutte. Il pense qu'il est trop vieux. Quoi qu'il ait plus de quatre-vingt ans, sa santé est excellente et il se pourrait qu'il se décidât à accepter.

En attendant, les boulangistes rient sous cape des embarras où se trouve le gouvernement. Comme ils sont persuadés, néanmoins, que la lutte sera des plus chaudes. Ils ne négligent aucune précaution pour remporter la victoire. Ils ont même imaginé d'opposer à Boulanger un candidat conservateur dans l'espoir que celui-ci obtiendrait la moitié des votes républicains et qu'une élection de ballottage deviendrait nécessaire. A la veille du second tour de scrutin le candidat conservateur se retirerait de la lutte en livrant ses paroissiens à reporter leurs voix sur le général qui obtiendrait ainsi une majorité composée de conservateurs et de républicains. La campagne électorale excite le plus vif intérêt à Berlin où l'on croit que l'élection du général Boulanger précipiterait la lutte entre la France et l'Allemagne.

New-York, 3.—Tandis qu'un froid rigoureux sévit dans certaines régions de l'Ouest, les habitants du Minnesota, comme ceux de New York, jouissent, depuis plusieurs jours, d'une température printanière, tout à fait extraordinaire pour la saison. Cependant les plus anciens résidents de Saint Paul prétendent que cet hiver, si doux jusqu'à présent, n'est pas sans précédent. On vient d'en découvrir, dans les archives de la société historique du Minnesota, la description d'un hiver qui s'est passé sans glace. C'est l'hiver de 1688 à 1689, il y a juste deux cents ans, c'est à dire à une époque où les habitants de l'Ouest, qu'ils la confondent avec les temps héroïques, car pour eux tout événement qui date de plus de cinquante ans est du domaine de l'antiquité.

Un journalier nommé Pierre Roy, qui habitait la partie supérieure de la rivière de la Chaudière de M. Arthur Gingras, rue Saint-Eustache, au service de qui il était, est mort subitement hier matin. Il était âgé d'environ quarante ans et marié, mais n'avait pas d'enfants. Il était indisposé depuis quelques jours, et hier matin il a emporté tout à coup et a expiré après avoir été administré par un Père Jésuite, sur l'avis du Dr. Waters, qui a déclaré qu'il n'y avait rien à tenter pour le sauver.

Hier soir, vers six heures, Mme Alph Gravel, de St-Romuald, est morte subitement en la maison de son beau-père, M. Joseph Gravel. La défunte, qui résidait au étage de la résidence de ce dernier, allait souper chez son beau-père, et en descendant un escalier elle tomba, comme foudroyée.

Le Dr Guay fut appelé en toute hâte. Ce matin, M. le coroner Baileu a fait une enquête et les jurés ont déclaré qu'il n'y avait rien de suspect. Le Dr Guay, qui a rendu le verdict suivant: "Que la défunte est morte de syncope causée par une maladie organique du cœur". Madame Gravel était mère de sept enfants.

Montréal, 3.—Une jeune fille nommée Jeannie Hénault a voulu se donner la mort, sur la rue St-Constant, en avalant une dose de vert de Paris.

La fille Hénault s'est enfuie récemment de Brooklyn, N.-Y., où habitent ses parents qui sont riches. Elle les a quittés pour fuir avec un jeune commis, ayant soin de s'emparer auparavant des bijoux de sa mère. Elle vendit les bijoux et vint à Montréal en compagnie du jeune homme en dissiper le prix. Elle fut ensuite abandonnée par le jeune commis et elle se livra au désordre public. Hier une lettre vint lui apprendre la mort de sa mère, tuée par le chagrin. Sans rien dire, la malheureuse jeune fille, bourrée de remords, sortit, acheta du vert de Paris, dont elle prit à son repas une forte dose. Dès les premiers douces, elle poussa des cris qui attirèrent l'attention des autres habitants de cette maison de débauche; le médecin arriva à temps pour sauver la fille empoisonnée, qui se rétablit probablement.

Paris, 2.—Dans une réunion de sénateurs, de députés, de conseillers municipaux et de rédacteurs de tous les groupes de parti républicain il a été décidé de choisir d'un commun accord le candidat à opposer au général Boulanger aux élections législatives qui auront lieu dans le département de la Seine pour remplacer M. Hude, décédé.

Montréal, 21.—Un meurtre horrible a été commis ici hier matin. Voici dans quelles circonstances:

Deux amis, nommés Finger et Benson, passèrent la nuit de samedi à dimanche à courir les hôtels et les restaurants tout en prenant ici et là de copieuses libations.

Vers 3 heures du matin, Benson l'a invité à coucher chez lui. Finger a accepté. Tous deux avaient en ce moment la tête passablement échauffée. Benson qui était fatigué s'est couché sur un sofa, voisin de sa chambre à coucher et s'est endormi profondément.

Finger, a profité, paraît-il, du sommeil de son ami pour aller faire des propositions plus ou moins avouables à sa femme, propositions qui ont été acceptées.

Une heure plus tard, Benson les a pris en flagrant-délit tous deux. Fou de rage et excité par le bruit, il a saisi un revolver et a tué sa femme, puis rechargeant son arme, a tiré sur son ami qu'il a blessé mortellement.

Que que minutes après, Benson a été saisi et livré à la police. Les deux amis ont été amenés devant le juge et ont été relâchés.

Le cadavre de la femme Benson a été transporté à la morgue. Finger est à l'hôpital.

Cette triste affaire fait le sujet de toutes les conversations.

Montréal, 3.—Tout dernièrement un employé d'une grande maison de commerce de Chicago, nommé Lewis Horner, a volé une somme de \$19,000 à ses patrons et s'en est venu à Montréal, avec sa femme. Tous deux descendirent au Windsor, sous le nom de M. et Mme Hoffman, New-York.

Le parquet de Montréal ayant été prévenu, le détective Kellert fut chargé de faire des recherches et ne tarda pas à reconnaître sous le déguisement du prétendu M. Hoffman le signalement du voleur de Chicago. En conséquence, il l'arrêta hier soir, au Windsor et l'a gardé toute la nuit à sa résidence, puis l'a fait comparaître ce matin devant le commissaire de police. On attend les patrons de Chicago. Horner a cependant fait des aveux.

Londres, 3.—Une dépêche de Madras dit que lady Comemara, la femme du gouverneur de la présidence de Madras, a quitté le domicile conjugal en disant qu'elle ne voulait plus rester sous le poids de la faim, de la misère et de la honte que son mari. Elle a quitté le palais du gouvernement pendant un bal officiel pour aller s'installer à l'hôtel. Elle va partir pour l'Angleterre. Ce scandale a causé une vive sensation dans la haute société de Madras. Les sympathies sont pour lady Comemara.

Frédérictown, 3.—Le gouverneur local de la province se réunira mardi la dépêche des affaires de 7 mars.

—Lundi dernier au soir, les gardes du pénitencier de Dorchester ont trouvé Béloni Theriault mort dans sa cellule. Le défunt est mort subitement. Il appartenait au Madawaska et avait été envoyé au pénitencier pour avoir tué son propre enfant afin d'en faire de l'argent pour les nerfs. Pendant ces derniers temps il était devenu morose et, comme il était affecté d'une maladie de cœur, sa mort, quoique soudaine, n'a pas surpris les gardes.

Montréal, 3.—La société légale de Loranger et Beaudin à cette année comme elle l'a toujours fait depuis 20 ans éternel le nouveau livre de lois pour 1889 ou y livrant deux classes.

—Les commissaires des propriétés de la rue Saint-Laurent seront assemblés le 5 janvier devant les greffiers de la cour et se mettront à l'œuvre immédiatement.

Le comité du palais de glace s'est réuni samedi après midi et il a octroyé le contrat du palais de glace à M. Charles Mackay. Ce dernier commencera les travaux dans peu de jours.

Vente Colossale

D'UN STOCK DE MARCHANDISES VALANT \$100,000

VENTE sans Reserve

Né manquez pas les bons marchés.

LA VENTE COMMENCERA LE 15 COURANT.

D. GARDNER & Cie

66 ET 68 RUE SPARKS.

Affaires Avantageuses

Pardessus de \$18.00 pour \$15.00
Pardessus de \$15.00 pour \$12.00
Blouse (Pas Jacket) de \$5.00 pour \$4.00

—ARGENT COMPTANT—

P. O'Reilly

NOS 269 ET 271, RUE WELLINGTON
OTTAWA

HOTEL CANADIEN

CHÉRISSÉ OCCUPÉ PAR G. LATHAM

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnson, ex-proprétaire de "Royal Exchange". Les repas sont servis à toute heure, et la carte, système européen, et sous la surveillance d'un cuisinier français de première classe.

MONTRES ET BIJOUERIES

Un assortiment complet aux plus bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente sinon l'argent vous sera rendu.

NETTOYAGE des TAPIS A LA VAPEUR

Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chaude.

LOYER & CIE

Nouveau Magasin d'Épicerie

N. Faulkner & Fils

Importateurs de CHAPEAUX, CASQUES, FOURRURES

FONDERIE DE HULL

Le renommé local de la fonderie de Hull est en possession de la plus grande usine de fonderie de métaux dans le monde.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull, Rue George, Ottawa.

L'assortiment d'Autompe

Mile McDONALD

Est un complet et n'est pas surprenant en valant un varié.

MAISON DE MODES

PARISIENNES

521 - RUE SUSSEX - 521

JOUR DE L'AN

Toutes sortes de travaux en vrais cheveux: Trous, Frisures, Toupets, dans les derniers styles.

Chez ACKROYD

MAINTENANT AU

No. 134 RUE SPARKS

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

LE DIX-NEUVIÈME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MECRÉDI, 16 Janvier 1890

VALEUR TOTALE DES LOTS

\$50,000.00

Grat Lot: Un Immeuble de \$5,000.00

1 Immeuble de \$5,000.00
1 do de 2,000.00
2 Immeubles de 1,000.00
1 do de 500.00
10 do de 200.00
20 Assemblages de 100.00
100 Montres d'argent
1000 Montres d'argent
1000 Services de toilette

COÛT DU BILLET \$1.50

Il est offert un tour de tout numéro gagnant et si payé en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ou pas l'avis à la publication, à moins d'une autorisation expresse.

Le Secrétaire: N. E. LEBLANC, Montréal, Canada.

Le Professeur GAGNON donne la santé au moyen d'un REMÈDE SAUVÉ. C'est un délice et le moyen facile pour la guérison de la Goutte. Tout le monde sait qu'il est le meilleur remède dans le monde. Il est en vente chez M. J. P. GAGNON, 386 rue Rideau.

Bureau de Poste d'Ottawa

Arrivée et Départ des malles.

MALLES	Parture	Arrivée
Quant - Toronto	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - Trois-Rivières	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - Québec	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - Montréal	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - New-York	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - Boston	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - New-Brunswick	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - Halifax	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - St-John	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - Sydney	1:00 P.M.	3:00 P.M.
Quant - St-Pierre	1:30 P.M.	3:30 P.M.
Quant - Miramichi	2:00 P.M.	4:00 P.M.
Quant - Grand-Bassac	2:30 P.M.	4:30 P.M.
Quant - Caraïbes	3:00 P.M.	5:00 P.M.
Quant - Antigua	3:30 P.M.	5:30 P.M.
Quant - Barbade	4:00 P.M.	6:00 P.M.
Quant - St-Vincent	4:30 P.M.	6:30 P.M.
Quant - Grenade	5:00 P.M.	7:00 P.M.
Quant - St-Lucie	5:30 P.M.	7:30 P.M.
Quant - St-Christophe	6:00 P.M.	8:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	6:30 P.M.	8:30 P.M.
Quant - St-Martin	7:00 P.M.	9:00 P.M.
Quant - St-Eustache	7:30 P.M.	9:30 P.M.
Quant - St-Thomas	8:00 P.M.	10:00 P.M.
Quant - St-Jean	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - Antigua	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - Barbade	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - St-Vincent	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - Grenade	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - St-Lucie	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - St-Christophe	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - St-Barthélemy	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - St-Martin	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - St-Eustache	1:00 P.M.	3:00 P.M.
Quant - St-Thomas	1:30 P.M.	3:30 P.M.
Quant - St-Jean	2:00 P.M.	4:00 P.M.
Quant - Antigua	2:30 P.M.	4:30 P.M.
Quant - Barbade	3:00 P.M.	5:00 P.M.
Quant - St-Vincent	3:30 P.M.	5:30 P.M.
Quant - Grenade	4:00 P.M.	6:00 P.M.
Quant - St-Lucie	4:30 P.M.	6:30 P.M.
Quant - St-Christophe	5:00 P.M.	7:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	5:30 P.M.	7:30 P.M.
Quant - St-Martin	6:00 P.M.	8:00 P.M.
Quant - St-Eustache	6:30 P.M.	8:30 P.M.
Quant - St-Thomas	7:00 P.M.	9:00 P.M.
Quant - St-Jean	7:30 P.M.	9:30 P.M.
Quant - Antigua	8:00 P.M.	10:00 P.M.
Quant - Barbade	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - St-Vincent	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - Grenade	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - St-Lucie	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - St-Christophe	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - St-Barthélemy	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - St-Martin	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - St-Eustache	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - St-Thomas	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - St-Jean	1:00 P.M.	3:00 P.M.
Quant - Antigua	1:30 P.M.	3:30 P.M.
Quant - Barbade	2:00 P.M.	4:00 P.M.
Quant - St-Vincent	2:30 P.M.	4:30 P.M.
Quant - Grenade	3:00 P.M.	5:00 P.M.
Quant - St-Lucie	3:30 P.M.	5:30 P.M.
Quant - St-Christophe	4:00 P.M.	6:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	4:30 P.M.	6:30 P.M.
Quant - St-Martin	5:00 P.M.	7:00 P.M.
Quant - St-Eustache	5:30 P.M.	7:30 P.M.
Quant - St-Thomas	6:00 P.M.	8:00 P.M.
Quant - St-Jean	6:30 P.M.	8:30 P.M.
Quant - Antigua	7:00 P.M.	9:00 P.M.
Quant - Barbade	7:30 P.M.	9:30 P.M.
Quant - St-Vincent	8:00 P.M.	10:00 P.M.
Quant - Grenade	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - St-Lucie	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - St-Christophe	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - St-Barthélemy	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - St-Martin	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - St-Eustache	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - St-Thomas	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - St-Jean	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - Antigua	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - Barbade	1:00 P.M.	3:00 P.M.
Quant - St-Vincent	1:30 P.M.	3:30 P.M.
Quant - Grenade	2:00 P.M.	4:00 P.M.
Quant - St-Lucie	2:30 P.M.	4:30 P.M.
Quant - St-Christophe	3:00 P.M.	5:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	3:30 P.M.	5:30 P.M.
Quant - St-Martin	4:00 P.M.	6:00 P.M.
Quant - St-Eustache	4:30 P.M.	6:30 P.M.
Quant - St-Thomas	5:00 P.M.	7:00 P.M.
Quant - St-Jean	5:30 P.M.	7:30 P.M.
Quant - Antigua	6:00 P.M.	8:00 P.M.
Quant - Barbade	6:30 P.M.	8:30 P.M.
Quant - St-Vincent	7:00 P.M.	9:00 P.M.
Quant - Grenade	7:30 P.M.	9:30 P.M.
Quant - St-Lucie	8:00 P.M.	10:00 P.M.
Quant - St-Christophe	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - St-Barthélemy	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - St-Martin	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - St-Eustache	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - St-Thomas	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - St-Jean	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - Antigua	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - Barbade	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - St-Vincent	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - Grenade	1:00 P.M.	3:00 P.M.
Quant - St-Lucie	1:30 P.M.	3:30 P.M.
Quant - St-Christophe	2:00 P.M.	4:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	2:30 P.M.	4:30 P.M.
Quant - St-Martin	3:00 P.M.	5:00 P.M.
Quant - St-Eustache	3:30 P.M.	5:30 P.M.
Quant - St-Thomas	4:00 P.M.	6:00 P.M.
Quant - St-Jean	4:30 P.M.	6:30 P.M.
Quant - Antigua	5:00 P.M.	7:00 P.M.
Quant - Barbade	5:30 P.M.	7:30 P.M.
Quant - St-Vincent	6:00 P.M.	8:00 P.M.
Quant - Grenade	6:30 P.M.	8:30 P.M.
Quant - St-Lucie	7:00 P.M.	9:00 P.M.
Quant - St-Christophe	7:30 P.M.	9:30 P.M.
Quant - St-Barthélemy	8:00 P.M.	10:00 P.M.
Quant - St-Martin	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - St-Eustache	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - St-Thomas	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - St-Jean	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - Antigua	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - Barbade	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - St-Vincent	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - Grenade	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - St-Lucie	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - St-Christophe	1:00 P.M.	3:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	1:30 P.M.	3:30 P.M.
Quant - St-Martin	2:00 P.M.	4:00 P.M.
Quant - St-Eustache	2:30 P.M.	4:30 P.M.
Quant - St-Thomas	3:00 P.M.	5:00 P.M.
Quant - St-Jean	3:30 P.M.	5:30 P.M.
Quant - Antigua	4:00 P.M.	6:00 P.M.
Quant - Barbade	4:30 P.M.	6:30 P.M.
Quant - St-Vincent	5:00 P.M.	7:00 P.M.
Quant - Grenade	5:30 P.M.	7:30 P.M.
Quant - St-Lucie	6:00 P.M.	8:00 P.M.
Quant - St-Christophe	6:30 P.M.	8:30 P.M.
Quant - St-Barthélemy	7:00 P.M.	9:00 P.M.
Quant - St-Martin	7:30 P.M.	9:30 P.M.
Quant - St-Eustache	8:00 P.M.	10:00 P.M.
Quant - St-Thomas	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - St-Jean	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - Antigua	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - Barbade	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - St-Vincent	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - Grenade	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - St-Lucie	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - St-Christophe	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - St-Martin	1:00 P.M.	3:00 P.M.
Quant - St-Eustache	1:30 P.M.	3:30 P.M.
Quant - St-Thomas	2:00 P.M.	4:00 P.M.
Quant - St-Jean	2:30 P.M.	4:30 P.M.
Quant - Antigua	3:00 P.M.	5:00 P.M.
Quant - Barbade	3:30 P.M.	5:30 P.M.
Quant - St-Vincent	4:00 P.M.	6:00 P.M.
Quant - Grenade	4:30 P.M.	6:30 P.M.
Quant - St-Lucie	5:00 P.M.	7:00 P.M.
Quant - St-Christophe	5:30 P.M.	7:30 P.M.
Quant - St-Barthélemy	6:00 P.M.	8:00 P.M.
Quant - St-Martin	6:30 P.M.	8:30 P.M.
Quant - St-Eustache	7:00 P.M.	9:00 P.M.
Quant - St-Thomas	7:30 P.M.	9:30 P.M.
Quant - St-Jean	8:00 P.M.	10:00 P.M.
Quant - Antigua	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - Barbade	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - St-Vincent	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - Grenade	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - St-Lucie	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - St-Christophe	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - St-Martin	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - St-Eustache	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - St-Thomas	1:00 P.M.	3:00 P.M.
Quant - St-Jean	1:30 P.M.	3:30 P.M.
Quant - Antigua	2:00 P.M.	4:00 P.M.
Quant - Barbade	2:30 P.M.	4:30 P.M.
Quant - St-Vincent	3:00 P.M.	5:00 P.M.
Quant - Grenade	3:30 P.M.	5:30 P.M.
Quant - St-Lucie	4:00 P.M.	6:00 P.M.
Quant - St-Christophe	4:30 P.M.	6:30 P.M.
Quant - St-Barthélemy	5:00 P.M.	7:00 P.M.
Quant - St-Martin	5:30 P.M.	7:30 P.M.
Quant - St-Eustache	6:00 P.M.	8:00 P.M.
Quant - St-Thomas	6:30 P.M.	8:30 P.M.
Quant - St-Jean	7:00 P.M.	9:00 P.M.
Quant - Antigua	7:30 P.M.	9:30 P.M.
Quant - Barbade	8:00 P.M.	10:00 P.M.
Quant - St-Vincent	8:30 P.M.	10:30 P.M.
Quant - Grenade	9:00 P.M.	11:00 P.M.
Quant - St-Lucie	9:30 P.M.	11:30 P.M.
Quant - St-Christophe	10:00 P.M.	12:00 P.M.
Quant - St-Barthélemy	10:30 P.M.	12:30 P.M.
Quant - St-Martin	11:00 P.M.	1:00 P.M.
Quant - St-Eustache	11:30 P.M.	1:30 P.M.
Quant - St-Thomas	12:00 P.M.	2:00 P.M.
Quant - St-Jean	12:30 P.M.	2:30 P.M.
Quant - Antigua	1:00 P.M.	3:00 P.M.

Grande Assemblée

—DE— AMIS DU DR VALADE

CE SOIR

—A LA— SALLE ST PATRICE (Devant la Basilique) QUARTIER OTTAWA

Des discours seront prononcés par MM. McDougall, Michael Starns, John Honey, Geo. O'Keefe, Bingham, P. O'Heilly et autres.

VENDEBI 4 Janvier 1889

Si Hector Langvin est de retour de Québec.

On mande de Londres que le gouvernement anglais doit faire incessamment des achats considérables de chevaux au Canada, pour l'armée.

Sir John A. Macdonald et l'honorable J. H. Pope, ministre des chemins de fer ont été entendus hier, devant le tribunal d'arbitrage au sujet des réclamations de la compagnie du Pacific pour la section de la Colombie Anglaise construite par M. Underdonk.

Une déléguée de Québec annonce que Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Angus ne pourra pas d'après l'avis de ses médecins faire l'ouverture des chambres mercredi prochain. Si le gouvernement désire que l'ouverture se fasse ce jour là il devra demander à Ottawa d'accorder une commission à un juge de la Cour Supérieure pour remplacer Son Honneur en cette occasion.

La Cour de Revision a, aujourd'hui, à Montréal hier, à l'unanimité, l'édiction de M. Goyette, député de Laprairie à la législature de Québec. La Cour a aussi déqualifié l'honorable M. McPhane et M. Bourassa, condamnant en outre le second à \$400 d'amende et le second à \$200.

M. Bourassa est condamné en outre à payer les frais du procès en commun avec M. Goyette.

Le siège de Montréal continue de se trouver vacant en même temps que celui de Laprairie, et les deux élections vont avoir lieu immédiatement.

M. LATOUR

Une des candidatures qui nous sont le plus agréables, est certainement celle de M. Latour qui brigue les suffrages dans le quartier Ottawa.

M. Latour est un des citoyens les plus marquants de notre ville et l'un des Canadiens-Français les plus propres à nous représenter avec honneur, succès et prestige.

Homme d'affaires, citoyen intègre et estimé de tous, il a sa place marquée dans le conseil.

Il saura manier les chiffres et débrouiller l'écheveau si compliqué de nos finances municipales plus habilement qu'importe qui.

Sa fortune et son intégrité bien connue, le rendent indépendant des rings qui naissent quelquefois au sein des conseils municipaux.

Il y a plus. Aimé et respecté des autres nationalités, il saura faire respecter la minorité française au Conseil de Ville.

Nous devons féliciter le quartier Ottawa d'avoir réussi à faire connaître M. Latour à poster, ou mieux, à laisser poser sa candidature. Il n'y a pas un quartier dans cette ville qui ne serait pas heureux de l'avoir pour représentant au conseil.

M. Latour est certain du succès, mais il faut que sa majorité soit la plus forte qui sera donnée lundi.

LA MAIRIE

La campagne en faveur de M. le Dr Valade est admirablement conduite et de tous côtés on nous prédit une belle victoire.

Chaque assemblée, même dans les quartiers anglais, augmentent les garanties du succès. M. Erratt commence à s'apercevoir que l'article de son programme touchant la taxe sur les églises est un couteau à deux tranchants.

Il a cru en se prononçant pour cette taxe et en faisant un article de son programme s'assurer tout le vote anglais, mais il s'est grandement trompé, car un grand nombre de protestants bien pensants, sans compter tous les catholiques, sont opposés à ce taxé, qui en définitive ne serait pas, comme M. Erratt et ses amis l'ont dit d'abord, une taxe sur les murs des églises ou des communautés religieuses, mais une nouvelle imposition sur les fidèles de chacune des églises dans Ottawa auxquels on ne diminuerait pas

pour cela les taxes qu'ils paient déjà à la ville.

Ce fait est aujourd'hui tellement bien compris de tous, que M. Erratt et ses amis ne voudraient plus avoir mis à la lutte sur ce terrain, mais il est trop tard.

Le cri général du tout est: pas d'augmentation de taxe, et c'est là le programme de M. le Dr Valade, qui est engagé formellement devant le peuple dans les différentes assemblées publiques, à empêcher toute dépense dépassant les revenus de la cité. C'est là le devoir d'un maire et c'est qu'aurait dû faire M. Erratt, cette année, au lieu de laisser s'accumuler un déficit de \$14,000 dans les finances de la ville.

M. Erratt se réclame de son expérience dans le conseil municipal, mais moins un homme de cette expérience qui consiste à laisser dépenser follement les revenus de la cité, mieux les contribuables s'en trouveront.

Ainsi donc que tous les amis d'une sage économie dans les finances civiques, que tous les adversaires de la taxe sur les églises, communautés religieuses et institutions de charité, que tous les partisans de la justice due à une minorité importante comme la minorité canadienne-française dans Ottawa, que tous ceux qui veulent voir les différentes races travailler harmonieusement à l'avancement de la ville, aillent lundi prochain déposer leur vote en faveur de M. le Dr Valade.

ASSEMBLÉE AUX CHAUDIÈRES

M. VALADE ACCLAMÉ

Une nombreuse assemblée des amis de M. le Dr Valade a eu lieu, hier soir, sous la présidence de M. C. Gagné, marchand, 401, rue St-Jean Baptiste, aux Chaudières. P-résents sur l'estrade: MM. Durocher, Bingham, Drapeau, J. Rattey, Dr Routher, de Hull, W. Murray, W. E. Brown, etc.

M. le Dr Valade n'étant pas présent au commencement de l'assemblée M. Stanislas Drapeau est appelé à prendre la parole. Il rappelle les promesses faites l'année dernière par M. Stewart aux Canadiens-Français qu'ils auraient le choix du maire l'année suivante.

M. Drapeau touche ensuite la question des taxes sur les églises et communautés religieuses et est souvent applaudi.

M. Drapeau insiste sur l'unanimité qui doit régner entre les Canadiens-Français en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et fait un bon discours sur le parti à porter à bonne heure lundi matin au polls.

M. Preston, candidat dans le quartier St Georges, appelé à prendre la parole explique longuement l'effet qu'aurait le rappel de la loi sur les exemptions. Non seulement les églises et les communautés religieuses pourraient être taxées, mais encore les personnes ayant un revenu de \$400 et qui aujourd'hui sont exemptées par la loi. M. Preston dit qu'il n'a aucun doute que le bon sens des citoyens ne se prononcera contre cette tentative de M. Erratt.

Il accorde ensuite M. Erratt de n'avoir rien fait pour protéger les caractéristiques d'Ottawa durant l'exposition d'Ottawa, comme il aurait dû le faire en empêchant les charretiers étrangers à la ville de venir faire concurrence aux charretiers d'Ottawa. Il l'accuse aussi de n'avoir rien fait pour rendre les marchés libres afin d'amener plus de cultivateurs dans la ville.

M. J. N. Rattey fait un discours très fort sur la question de la taxe des églises et communautés religieuses. Il critique aussi en détail l'administration financière de M. Erratt, et montre le déficit qui en est le résultat.

M. le Dr Rattey termine les dix minutes qui lui ont été allouées au milieu des applaudissements.

M. Murray appelé à prendre la défense de M. Erratt essaie de faire croire que celui-ci n'est pas disposé à taxer les églises et communautés religieuses, mais ses explications sont mal reçues. M. le Dr Valade est obligé de lui donner sa protection pour qu'il puisse se faire entendre.

M. O'Reilly répond avec vigueur à M. Murray et lui applique une verte semonce sur la question des taxes. M. O'Reilly traite ensuite au long l'administration des finances de la cité, et fait voir l'incapacité financière de M. Erratt dont l'administration se termine, cette année, par un déficit de \$14,000. M. O'Reilly termine par un éloqu岸 appel en faveur du Dr Valade faisant voir qu'il n'est pas contrôlé par aucune combinaison ou ring quelconque.

M. O. Durocher dit qu'il est heureux de voir l'unanimité qui règne dans le quartier Victoria en faveur de M. le Dr Valade. Il a été lui-même candidat à la mairie, mais il est heureux aujourd'hui d'avoir cédé la place à un homme éminent comme M. le Dr Valade qui reçoit dans toute la ville un support si général. M. Durocher insiste sur l'importance qu'il y a pour tous les électeurs des Chaudières de se rendre d'eux-mêmes au polls le lundi prochain, et de ne pas attendre qu'on aille les chercher avec des voitures.

M. le Dr Valade commence par adresser la parole en anglais par la

langue anglaise, qui sont dans l'assemblée. Il a été très bien reçu par M. Erratt, à Asburnham, et qu'il a reçu là une réception des plus chaleureuses. Il rappelle le fait que M. McPhane se présente, aujourd'hui, candidat à la mairie dans Montréal et il demande à l'assemblée d'Ottawa d'élire à l'élection de M. McPhane en faveur de son pays.

M. le Dr Valade contredit carrément le rumeur mise en circulation aujourd'hui, dans la ville, à l'effet qu'il aurait demandé de l'aide pécuniaire au collège d'Ottawa, et que c'est pour cette raison qu'il ne se prononce pas sur l'opportunité de taxer les institutions éducatives qui retiennent des profits de leur enseignement.

M. le Dr Valade parlant ensuite en français, récite en résumé ce qu'il a dit en anglais. Il soulève les applaudissements de l'assemblée, lorsqu'il parle de la question sanitaire et de la condamnation qu'il a subie en cour de police pour avoir pas voulu laisser un garçon arracher des bras d'une mère, un enfant mourant.

M. Valade fait un appel à l'éloquence aux Canadiens-Français et leur demande de se rendre en masse aux polls lundi matin pour enregistrer leur vote.

W. E. Brown traite la question financière de la cité. Il fait voir l'impécunier ce de M. Erratt à gérer les finances de la cité et montre les dépenses inutiles et extravagantes qu'il a autorisées pendant son administration.

M. Erratt d'avoir payé en sa qualité de président du comité des finances \$500 à M. Stewart avant son départ pour l'Angleterre bien que celui-ci n'ait aucun droit, car les \$500 ont été payés à la veille de son départ pour l'Angleterre. En terminant il souhaite que M. Valade ait, lundi prochain, une majorité de 1000 voix.

M. le Dr Valade dit qu'il est dans toute la campagne électorale et qu'il a pu entendre encore une fois les personnes pouvant faire un reproche sur le caractère et les qualités de M. le Dr Valade, qui est un homme surabondamment bon puis que l'on ne trouve rien à dire contre lui. M. MacDougall dit que depuis 35 ans les Canadiens-Français ont eu trois maires de leur nationalité et que ce n'est qu'avec de la justice à leur rendre qu'il leur donner le maire cette année.

M. MacDougall dit qu'il est contre la taxe sur les églises parce que les églises sont des institutions de bienfaisance et que leur imposition est une injustice. Il propose de voter pour M. le Dr Valade.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

M. le Dr Valade dit qu'il est en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et qu'il est prêt à voter pour lui.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question discutée en 1888—Exposition de la Loi—Exemption de Taxes—La force de police—État-major de la ville.

O. LATOUR

OTTAWA, Novembre 1888.

LA MAIRIE

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question discutée en 1888—Exposition de la Loi—Exemption de Taxes—La force de police—État-major de la ville.

O. LATOUR

OTTAWA, Novembre 1888.

LA MAIRIE

AUX ÉLECTEURS DE LA CITÉ D'OTTAWA

Monsieur,

Nous, soussignés, contribuables et électeurs de la cité d'Ottawa, reconnaissons en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier magistrat de la cité, nous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la cité d'Ottawa pour l'année 1889.

Vous avez été membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts héroïques et énergiques vous avez déployés en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous sont un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

Alx Maclean, T. M. Oliver, Hiram Robinson, G. W. Wright, Wm. Hutcheon, C. B. Chivers, J. K. Vanagan, Wm. Williams, J. P. Brerly, T. W. C. Irwin, John Graham, G. W. Gaudreau, Alfred Moral et 1,000 autres.

REPOSER.

En réponse à cette nombreuse et ingénieuse pétition, je me permet de dire que je n'ai pas le plaisir de recevoir les signatures de citoyens et que je ne puis accepter la candidature pour la mairie pour l'année 1889.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier. Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

AUX ÉLECTEURS DE LA CITÉ D'OTTAWA

Mesdames et Messieurs,

Ayant été mis en nomination par un grand nombre d'électeurs influents du quartier By comme pouvant remplir la charge de représenter les intérêts de votre quartier dans le conseil de ville pendant l'année 1889, j'ai accepté la nomination et je sollicite respectueusement votre vote et votre influence.

Votre tout dévoué, FRANK J. FARRELL

CHEAPS DE FOUR BARGAINS DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricotés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPUCHES tricotés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVELLES ÉVENTAILS Artistiques à \$1.75 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS en Plume à \$2.50 VOYEZ NOS NOUVEAUX GANTS DE KID (4 boutons) à 35c VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 50c VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 75c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 28c VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c VOYEZ NOS NOUVEAUX MANCHONS en peau dours à \$1.35 VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B. Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour l'occasion.

AUX ÉLECTEURS DE LA CITÉ D'OTTAWA

Monsieur,

Sollicité tout spécialement par un très grand nombre d'entre vous à me porter candidat à la charge de premier magistrat de cette ville pour l'année 1889, j'ai eu qu'il était de mon devoir, dans les circonstances présentes, de me rendre à leur appel, et j'ai voulu vous en faire part afin de vous donner l'occasion de vous joindre à eux et me donner l'assurance que leur choix recroira votre approbation.

Malgré l'entente tacite qui existe que la population Canadienne-française serait admise à son tour à demander à nos concitoyens d'origine différente d'accepter comme candidat à la Mairie un Canadien français, je vois par les journaux qu'une candidature riva e surgit. J'y a plus: ce candidat aurait vu de vous soumettre un programme si peu acceptable sous certains rapports, qu'il est de l'intérêt de tous ces citoyens d'Ottawa, pour le moment de le repousser, mais encore de le combattre; je vous parlerai spécialement de l'attitude prise par lui sur la question du rappel de la loi d'exemption de taxes sur les Églises, nos maisons d'éducation, nos institutions de charité, etc., à quelque dénomination que l'on voudrait donner à ces taxes. Ces choses ont pour nous un caractère au dessus de tout intérêt; je suis d'avis que la maison de Dieu ne doit pas être taxée. Je considère cette exemption comme la sûreté du maintien même des institutions que je viens de nommer et que nous ne pouvons abandonner par leur rôle pacifique, à réhausser ce que nous le niveau moral et intellectuel de notre société, ainsi qu'à affermir l'union qui règne parmi nous.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en général et de l'Exposition centrale au succès de l'exposition de la cité d'Ottawa en particulier.

AUX ÉLECTEURS DE LA CITÉ D'OTTAWA

Mesdames et Messieurs,

Ayant été mis en nomination par un grand nombre d'électeurs influents du quartier By comme pouvant remplir la charge de représenter les intérêts de votre quartier dans le conseil de ville pendant l'année 1889, j'ai accepté la nomination et je sollicite respectueusement votre vote et votre influence.

Votre tout dévoué, FRANK J. FARRELL

CHEAPS DE FOUR BARGAINS DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX DOLMANS tricotés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVEAUX CAPUCHES tricotés dits "Opera" VOYEZ NOS NOUVELLES ÉVENTAILS Artistiques à \$1.75 VOYEZ NOS NOUVEAUX ÉVENTAILS en Plume à \$2.50 VOYEZ NOS NOUVEAUX GANTS DE KID (4 boutons) à 35c VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 50c VOYEZ NOS GANTS DE KID (4 boutons) à 75c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 20c VOYEZ NOS NOUVEAUX FOULARDS pour Messieurs à 28c VOYEZ NOS MANCHONS en fourrure à 90c VOYEZ NOS NOUVEAUX MANCHONS en peau dours à \$1.35 VOYEZ NOS RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B. Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour l'occasion.

AUX ÉLECTEURS DE LA CITÉ D'OTTAWA

Monsieur,

Sollicité tout spécialement par un très grand nombre d'entre vous à me porter candidat à la charge de premier magistrat de cette ville pour l'année 1889, j'ai eu qu'il était de mon devoir, dans les circonstances présentes, de me rendre à leur appel, et j'ai voulu vous en faire part afin de vous donner l'occasion de vous joindre à eux et me donner l'assurance que leur choix recroira votre approbation.

Malgré l'entente tacite qui existe que la population Canadienne-française serait admise à son tour à demander à nos concitoyens d'origine différente d'accepter comme candidat à la Mairie un Canadien français, je vois par les journaux qu'une candidature riva e surgit. J'y a plus: ce candidat aurait vu de vous soumettre un programme si peu acceptable sous certains rapports, qu'il est de l'intérêt de tous ces citoyens d'Ottawa, pour le moment de le repousser, mais encore de le combattre; je vous parlerai spécialement de l'attitude prise par lui sur la question du rappel de la loi d'exemption de taxes sur les Églises, nos maisons d'éducation, nos institutions de charité, etc., à quelque dénomination que l'on voudrait donner à ces taxes. Ces choses ont pour nous un caractère au dessus de tout intérêt; je suis d'avis que la maison de Dieu ne doit pas être taxée. Je considère cette exemption comme la sûreté du maintien même des institutions que je viens de nommer et que nous ne pouvons abandonner par leur rôle pacifique, à réhausser ce que nous le niveau moral et intellectuel de notre société, ainsi qu'à affermir l'union qui règne parmi nous.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous m'avez faite de me choisir comme directeur de l'Exposition centrale au succès

